

Aux membres de la Caisse Desjardins de La Matanie

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle.

**17 avril 2019, 19h00
Auditorium de la Polyvalente de Matane
455, Avenue St-Rédempteur, Matane**

En tant que membre, vous pourrez :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière 2018;
- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
 - statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le virement de toute somme provenant de la réserve pour ristournes éventuelles au fonds d'aide au développement du milieu;
- adopter des modifications au *Règlement intérieur* ou aux statuts de la Caisse
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

Modifications au Règlement intérieur de la Caisse

Les membres seront appelés à se prononcer sur une modification de l'annexe A Conseil d'administration Option B du *Règlement intérieur de la Caisse* visant à ajouter un groupe H (Universel tout membre étant résident, domicilié ou travaillant au Québec) et à modifier le groupe A qui passe de 9 à 8 administrateurs dans cette catégorie. Le nombre total d'administrateurs au conseil d'administration est donc maintenu à quinze administrateurs.

Les membres seront également appelés à se prononcer sur ce changement :

Règlement 11.1 Élection des présidents, vice-président et secrétaire

Un administrateur de la Caisse ne peut accomplir plus de douze (12) mandats d'un an, consécutif ou non, à titre de président.

En aucun cas, le nombre de mandat accompli par un administrateur, à titre de président d'une ou de plusieurs caisses du réseau, ne peut excéder 12 mandats d'un an, consécutif ou non.

Les modifications aux règlements prendront effet dès leur adoption.

Les membres peuvent obtenir une copie des modifications proposées en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

Élections

Cinq (5) seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que conformément au *Règlement intérieur de la Caisse*, la période de mise en candidature s'est terminée le 1^{er} mars 2019 à 17h.

Candidats à un poste d'administrateur pour cette assemblée

Brigitte Desrosiers	Groupe A
Suzanne Gauthier	Groupe H
Annie Sénéchal	Groupe A
Line Simard	Groupe B
Claude St-Laurent	Groupe G

Tous les membres de la Caisse
sont cordialement invités à participer à cette assemblée.